



SYNDICAT C.G.T.
Du Personnel de Nantes Métropole

Nantes, le 27 avril 2015

8 rue Émile PEHANT
44000 Nantes

☎ 02.40.99.67.66.

☎ 02.40.99.23.89.

syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

www.cgtnantesmetropole.fr

Madame Johanna ROLLAND
Présidente de Nantes Métropole

Objet : Fin de contrat pour les marchés des déchets sur NM.

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, les marchés publics de collecte des déchets confiés au nord et au sud de l'agglomération arrivent à échéance en juin prochain.

Aussi, par la présente, nous voudrions attirer votre attention sur plusieurs sujets.

Tout d'abord sur la question de la re-métropolisation de tout ou partie de ces délégations.

En effet, nous considérons que c'est de votre devoir que de reconsidérer ces marchés qui ne sont satisfaisants que sur l'aspect financier, oui mais à quel prix pour les salariés.

Savez-vous par exemple que le marché attribué il y a 5 ans à la société SITA (aujourd'hui SUEZ environnement) a été consciemment déficitaire pour la société ? Ces choix stratégiques des grands groupes sont toujours au détriment des salariés et à leurs conditions de travail.

Savez encore qu'un groupe espagnol (URBASER environnement) risque de répondre à l'appel d'offre qui sera lancé par Nantes Métropole ? Leur stratégie étant de casser encore plus les prix, comment les salariés devront subir demain ces choix ?

Vous ne pouvez pas, en tant que donneur d'ordre, ignorer cet état de fait et ne pas en prendre acte.

Vous n'êtes pas sans savoir que ces entreprises sont des marchands d'hommes et de femmes au même titre que les sociétés de nettoyage. Les salarié(e)s sont transférés aux sociétés remportant le marché et subissent au moment de leur transfert des remises en cause d'acquis salariaux et de conditions de travail.

Pour exemple, les collègues de la société SITA ou VEOLIA vivent et on vécu les mêmes déboires mais dans deux sociétés différentes :

- Collectage par un seul éboueur
- Suppression de véhicules bennes pour optimiser les secteurs
- Non respect de la R 437 de la CNAMTS (Ex : collectage de communes encore par sacs à Vertou et St Sébastien)
- Nombre important de personnel en usure professionnelle et en difficulté de reclassement
- Utilisation importante de personnels précaires
- Politique d'insertion menée sans cohérence et imposée par Nantes Métropole sans suivi
- Sous-traitance par ces sociétés pour optimiser les bénéfices.

La liste n'est bien sur pas exhaustive.

Devant ce constat affligeant, nous nous élevons contre ces pratiques que les prochaines lois (MACRON) viendront conforter au détriment des salariés.

.../...

.../...

Avant de renouveler le marché, d'une année comme le prévoit le cahier des charges, ou de relancer un appel d'offre, nous voudrions que soit débattu ces questions hautement sociales et sociétales afin que vous puissiez prendre la mesure de vos futurs choix.

Les salarié(e)s de ces entreprises ont des revendications salariales qui nous concernent en tant qu'organisation syndicale mais qui doivent aussi vous concerner en tant que politiques.

Il ne peut y avoir en cohabitation deux modes de collectes foncièrement différents.

Notre revendication de métropolisation de la totalité de la collecte des déchets de Nantes Métropole en régie se pose là.

Vos responsabilités d'élus sont à la fois la gestion financière de la métropole, mais aussi de veiller au respect de la responsabilité sociales des entreprises et du développement humain durable.

Recevez, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Le secrétaire du syndicat CGT
De Nantes Métropole

Jean-Luc CHALET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chalet', with a large, sweeping flourish underneath.

Copies : aux groupes politiques